Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Elections sénatoriales : « le bon sens vauclusien a parlé »



« Le bon sens vauclusien a parlé » s'est félicitée Dominique Santoni élue LR avec Jean-Baptiste Blanc. Troisième, le RN Thierry d'Aigremont, premier sénateur du parti de Marine Le Pen à siéger pour le Vaucluse au Palais du Luxembourg.

Le Vaucluse comptait déjà 4 députés RN sur 5, il a désormais 1 sénateur sur 3, les deux autres étant des Républicains. Au terme de 2h15 d'un très long dépouillement à la Préfecture Chabran, les chiffres ont parlé par la voix de Jean-Philippe Lejeune, président du tribunal judiciaire d'Avignon et du bureau centralisateur des votes qui a proclamé les résultats à 20h45.

La perte des villes de gauche coûte cher au sénateur socialiste sortant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Exit Lucien Stanzione, le socialiste qui arrive derrière le trio avec 198 voix, soit 86 de moins qu'en 2020. Il faut dire que le PS a perdu aux municipales de mars dernier des villes de gauche comme Avignon, Carpentras et Monteux. Malgré cela, le sénateur sortant résiste finalement assez bien (15,40%) malgré la perte de son siège.

Battue également, la compagne du maire d'Avignon. La liste 'Le bon sens des territoires' emmenée par Anaïs Hausmann, croyait avoir un boulevard. Elle est pourtant battue avec 173 voix (13,45%). LFI, avec Julien Gautier et Mathilde Louvain suivent (2,33% des suffrages), puis Sylvie Viala, Union des Centres (1,48%) et dernière Jade Escoffier (1,24%) pour 'Regards sur les Territoires'.



Jean-Baptiste Blanc, réélu sénateur de Vaucluse.

> « Le but d'un sénateur c'est d'être utile. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, réélu sénateur de Vaucluse*

L'avocat Jean-Baptiste Blanc qui a eu 52 ans le 3 septembre dernier rempile. Lui qui, lors de son premier mandat, s'est décarcassé pour le Vaucluse. Notamment membre de la commission des lois, il a posé 130 questions au gouvernement, rédigé 117 propositions de loi, est intervenu 388 fois en commissions et pris la parole 116 fois, il insiste : « Le but d'un sénateur c'est d'être utile, ancré dans le réel, au service des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

maires et surtout, de rester humble. » Dans le 5e département le plus pauvre de France, « il n'y a pas de place pour l'arrogance ».

Résultats – Sénatoriales 2026 - 1er tour - 27/09/2026

Département 84 - Vaucluse

Résultats complets

Résultats calculés sur la base de 100,00% d'inscrits reçus*

84 - Vaucluse

3 siège(s) à pourvoir

		% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 318		
Votants	1 303	98,86%	
Abstentions	15	1,14%	
Exprimés	1 286	97,57%	98,70%
Blancs	13	0,99%	1,00%
Nuls	4	0,30%	0,31%

Nuance	Candidatures	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
LLR	Jean-Baptiste BLANC Le Vaucluse 2032	501	38,01%	38,96%	2
LRN	Thierry D'AIGREMONT Au service des communes	349	26,48%	27,14%	1
LSOC	Lucien STANZIONE Agir ensemble, pour le Vaucluse	198	15,02%	15,40%	0
LDVD	Anaïs HAUSMANN DEBAN Le bon sens des territoires	173	13,13%	13,45%	0
LFI	Julien GAUTIER Nouveau front populaire	30	2,28%	2,33%	0
LMDM	Sylvie VIALA Union des Centres	19	1,44%	1,48%	0
LEXD	Jade ESCOFFIER Regards sur nos territoires	16	1,21%	1,24%	0

Les résultats officiels de la Préfecture de Vaucluse.

« Cette victoire n'a pas été facile avec un éparpillement de listes, notamment une autre à droite, poursuit-il. Les territoires et les collectivités locales souffrent avec une baisse régulière des dotations, nous allons continuer à nous battre pour eux. Les grands électeurs ont voté pour le travail accompli, l'expérience, la compétence, la disponibilité. Dès demain je me retrousse les manches, je me remets au boulot au Palais du Luxembourg. »
Interrogé sur ses futures relations avec le RN, qui disposera désormais et pour la première fois d'un groupe au Sénat (avec 13 élus plus ceux des 'Ciottistes'), il a été clair : « Ils ont été élus, donc nous travaillerons dans le sens de l'intérêt général des citoyens, sur des dossiers concrets. On ne parlera pas politique. »

> « Nous sommes légitimes. »
>
> *Dominique Santoni, nouvelle sénatrice LR de Vaucluse*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Dominique Santoni, l'ancienne maire d'Apt, dont le grand-père et le père aussi ont été des élus de la République, était tout sourire. La présidente du Conseil départemental l'a dit carrément avec malice, « le bon sens vauclusien a parlé, il a gagné ! ». Heureuse de cette victoire, elle a évoqué les raisons de ce vote : « les grands électeurs nous connaissent, ils savent ce que nous faisons tous les jours pour les 151 communes de Vaucluse. Ils connaissent notre engagement, notre disponibilité, notre sens de la proximité, du concret, du pragmatisme. Nous avons un bilan, nous sommes forts d'une expérience, nous sommes légitimes. »

La Présidente de l'exécutif a précisé : « Je suis attachée viscéralement au Vaucluse, je continuerai à me battre pour tous les Vauclusiens. Ici, au Conseil départemental, nous avons salarié des médecins pour éviter les déserts médicaux, nous avons régulé le RSA, nous avons investi y compris dans les territoires ruraux, dans de lourds travaux de sécurisation des routes. Au Sénat, je porterai les dossiers comme l'urgence agricole et climatique, la solidarité, l'aide sociale à l'enfance, les pompiers, la simplification des lois et des normes. »
Dominique Santoni poursuit : « J'ai constaté depuis que je suis engagée en politique (ndlr : depuis 2015), que les blocages venaient souvent de Paris. Donc je ferai remonter les dossiers dans la capitale, je porterai la voix des élus locaux, je plaiderai pour un nouvel acte de décentralisation. Je suis en prise directe avec eux, il faut faire confiance aux maires, aux conseillers municipaux, leur donner les moyens d'agir au service de leurs concitoyens et surtout des plus démunis. »

Dominique Santoni a insisté sur le rôle de pôle de stabilité que joue le CD 84. « Nous sommes une équipe soudée, stable, unie. Je resterai élue aux finances au Conseil départemental pour continuer à aider tous les territoires. Ma porte restera ouverte à tous, même si une liste à droite nous a fait perdre des voix. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Le RN Thierry d'Aigremont sera le premier sénateur du parti de Marine Le Pen à siéger pour le Vaucluse au Palais du Luxembourg.

> « Maintenant, nous attendons sereinement la Présidentielle. »
>
> *Thierry d'Aigremont, 1er sénateur RN en Vaucluse*

Anaïs Hausmann, élue depuis 6 mois en Vaucluse, pendant la campagne avait dit « L'enjeu est de choisir entre 2 conceptions, celle qui prolonge des positions acquises et celle qui ouvre une nouvelle voie ». Les grands électeurs ont tranché : le bons sens des territoires ne peut visiblement pas se faire sans les territoires.

Le troisième sénateur élu ce dimanche, Thierry d'Aigremont, s'est félicité « Sur 8 parlementaires en Vaucluse, 5 sont RN : 4 à l'Assemblée Nationale et 1 au Sénat. Ce n'est que justice, c'est mathématiquement le reflet du vote démocratique dans ce département, puisque 143 000 Vauclusiens ont voté RN aux législatives 2024. Maintenant, nous attendons sereinement la Présidentielle. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

La rentrée de la session 2026 aura lieu le 1er octobre au Sénat, donc jeudi prochain. Sous peu, nous devrions donc aussi savoir qui succédera à Dominique Santoni à la présidence du Conseil départemental de Vaucluse.

Sénatoriales en Vaucluse : 2 sièges pour les LR alors que le RN supplante le PS



Avec 501 voix sur 1 286 bulletins exprimés, la liste ‘Le Vaucluse 2032’ du sénateur sortant Jean-Baptiste Blanc obtient 38,96% et conserve 2 des 3 sièges de sénateur de Vaucluse. A ses côtés, siègera également Dominique Santoni, présidente du conseil départemental de Vaucluse, qui succèdera au LR Alain Milon qui ne se représentait pas.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Le RN Thierry d'Aigremont sera le 3e sénateur de Vaucluse. Il obtient 27,14% des suffrages.



Thierry d'Aigremont est le nouveau sénateur RN de Vaucluse. ©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Derrière, le socialiste Lucien Stanzione (sénateur sortant) totalise 198 voix pour 15,40%. Il devance Anaïs Hausmann-Deban (173 votants pour 13,45%).

Plus loin, on trouve le LFI Julien Gautier avec 30 voix pour 2,33%, Sylvie Viala de L'union des centres (19 voix et 1,48%) et Jade Escoffier de la liste Regards sur nos territoires (16 voix et 1,21%).

Sénatoriales 2016 en Vaucluse
Inscrits : 1318
Votants : 1303 – 98,86% des inscrits
Abstentions : 15
Exprimés : 1286 – 98,70% des votants

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Blancs : 13 – 1% des votants
Nuls : 4 – 0,30% des votants

Sénateur Jean-Baptiste Blanc, ‘Relever les nouveaux défis du territoire’

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



À l'approche des élections sénatoriales qui auront lieu ce dimanche 27 septembre 2026, Jean-Baptiste Blanc, sénateur LR (Les Républicains) de Vaucluse, 'Nouvelle élection, nouveau départ, nouveaux défi', évoque son action auprès des élus locaux, son combat contre le zéro artificialisation nette et sa volonté de redonner davantage de marges de manœuvre aux collectivités. Sept listes sont en lice ici.

En Vaucluse, les prochaines élections sénatoriales se joueront au suffrage indirect ce dimanche 27 septembre. Les grands électeurs : maires, conseillers municipaux, départementaux et régionaux désigneront les représentants du département au Sénat. Trois sièges sont à pourvoir. Le scrutin se déroulera à la proportionnelle, sur des listes paritaires. Les priorités du sénateur sortant Jean-Baptiste Blanc pour les six prochaines années ? La liberté communale, l'autonomie financière, le soutien à l'agriculture, l'accès aux soins, l'attractivité économique et, surtout, la défense des intérêts du Vaucluse.

Quel bilan tirez-vous de votre mandat de sénateur du Vaucluse ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Le Vaucluse est ma priorité absolue et mon engagement est d'être présent sur le terrain en permanence, et de porter à Paris chaque demande, chaque projet, chaque difficulté de nos 151 communes. Cet engagement s'est traduit par 1212 visites dans les communes du Vaucluse, 38 rendez-vous obtenus avec les services de l'État pour des élus, 7 rendez-vous avec des ministres, et 425 dossiers de communes défendus, souvent des dossiers de subvention bloqués que j'ai personnellement débloqués. À Paris, cela s'est traduit par 130 questions au Gouvernement, 117 propositions de loi, 388 interventions en commission et 116 prises de parole en séance. J'ai aussi organisé plus de 10 séminaires thématiques en Vaucluse avec ceux qui écrivent la loi et le budget de la Nation, pour que le terrain nourrisse la loi, et non l'inverse.

Mais au-delà des chiffres, il y a un combat qui a structuré tout mon mandat et qui va se poursuivre à la rentrée : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Ce sujet, tombé sur mon bureau presque par hasard, est devenu une affaire nationale. Je ne conteste pas l'objectif climatique du ZAN, il est nécessaire. Mais sa mise en œuvre, décidée à Paris et relayée par les régions via le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), revient à imposer un modèle unique de densification à des territoires ruraux qui n'ont pas les mêmes réalités qu'une métropole. On demande aux maires de loger leur population, de créer de l'emploi, d'accueillir des énergies renouvelables, et on leur retire le foncier pour le faire, sans accompagnement, sans ingénierie, sans financement.

J'ai porté deux lois sur ce sujet : le ZAN 2, avec Valérie Létard, (ancienne ministre chargée du logement et députée) et surtout TRACE (trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus), coproduite avec Guislain Cambier, votée par 250 sénateurs et qui attend désormais son inscription à l'Assemblée nationale. Ce sera mon grand combat de la rentrée : faire adopter TRACE, qui permet de signer, territoire par territoire, un contrat de sobriété foncière, c'est-à-dire adapter la règle au terrain plutôt que l'imposer d'en haut, tout en tenant collectivement la trajectoire climatique.

Ce combat est vital pour le Vaucluse. Notre département vieillit, nous perdons plus de 1000 enfants par an, ce qui ferme des classes et des écoles. La raison est simple : il n'y a plus assez de foncier disponible et abordable pour que nos jeunes ménages se logent, notamment à cause du poids des résidences secondaires. Le contrat de sobriété foncière, c'est la clé pour un Vaucluse vivant, dans chacune de ses 151 communes et ce sera le combat de ce mandat.

À ces réalisations s'ajoutent d'autres chantiers depuis 2020 : la défense des vins et de l'agriculture du Vaucluse au Sénat, notamment au sein du groupe Vigne et Vin, la loi d'urgence agricole du 2 juillet 2026, mon alerte dès 2021 sur la menace REACH (Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des substances chimiques)pesant sur la lavande qui représente, dans le département, 4 000 hectares, 9 000 emplois directs), mon combat pour les hôpitaux de Carpentras, Apt, Cavaillon et Vaison, et mon travail, avec Alain Milon, sur l'arrivée des médecins juniors dans nos territoires prioritaires pour que l'accès au soin, en Vaucluse ne dépende plus de son code postal.

Quelles mesures prioritaires pour redonner des marges de manœuvre financières aux communes et simplifier leurs relations avec l'État ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

La première urgence, c'est de mettre fin au rabotage permanent des dotations. Je porte un moratoire sur les baisses de moyens dans le PLF 2027 (Projet de loi de finances), une indexation de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) sur l'inflation, et une refonte de la péréquation qui corrige enfin le déséquilibre au détriment des territoires ruraux comme le nôtre.

Mais au-delà de ces mesures d'urgence, il faut s'attaquer à la racine du problème : la France n'a jamais réellement décentralisé. Chaque vague de décentralisation, depuis les années 1980, a consisté à transférer des compétences aux collectivités sans leur donner les moyens de les exercer. La suppression de la taxe d'habitation en est le dernier exemple : elle a privé les communes d'une ressource fiscale locale essentielle, et donc de leur autonomie. Je propose de recréer une ressource fiscale locale dynamique, adossée notamment aux contrats de sobriété foncière issus de ma loi TRACE, cette nouvelle recette fiscale permettrait aux communes de financer elles-mêmes la reconquête des friches et la renaturation, tout en responsabilisant les citoyens dans le financement des services publics dont ils bénéficient. Je propose aussi l'affectation d'une part de TVA aux intercommunalités, avec un fléchage garanti vers la ruralité, et une véritable loi de décentralisation qui refonderait la relation entre l'État et les collectivités sur un mode contractuel plutôt que descendant : passer du statut d'auxiliaire de l'État à celui de partenaire de l'État.

Sur la simplification, le constat est alarmant : depuis 2009, l'accumulation de normes coûte plus de 7,5 milliards d'euros par an à nos collectivités. J'ai lancé le dispositif « Mon Sénateur & Moi », une consultation des élus du Vaucluse dès octobre, pour construire un véritable plan ORSEC de la simplification administrative : allègement des marchés publics, réduction des obligations déclaratives, accélération des délais d'instruction, et surtout simplification du millefeuille de la planification territoriale : RNU (Règlement national d'urbanisme), PLU (Plan local d'urbanisme), PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal), SCoT (Schéma de cohérence territoriale), PCAET (Plan climat air énergie territorial), PLH (Programme local de l'habitat), SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires): ces strates s'empilent et étouffent la liberté d'action des maires.

Je veux également que le Sénat s'attaque au poids des agences d'État : ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), ARS (Agence régionale de santé), ADEME (Agence de la transition écologique), OFB (Office français de la biodiversité…), qui coûtent des dizaines de milliards, multiplient les normes et démultiplient les contrôles, alors même que les ministres pourraient exercer ces missions directement, sans rajouter une couche supplémentaire dans un système déjà illisible.

Enfin, je défends un statut de l'élu local renforcé : la loi du 22 décembre 2025 a revalorisé les indemnités et étendu les frais de garde d'enfants aux communes jusqu'à 10 000 habitants, compensés par l'État. Il reste à construire un droit à l'adaptation et à la compensation pour les élus qui sont aussi indépendants : artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, trop souvent oubliés de ces dispositifs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



De gauche à droite : Pierre Gonzalvez, maire de L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 2008 et vice-président du Département ; Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse ; Jean-Baptiste Blanc, sénateur LR, Dominique Plancher, maire de Venasque et porte-voix de la ruralité au sein de l'Association des maires ruraux ; et Patrick Adrien, maire de Valréas et conseiller régional. Copyright Sénat

Quelles solutions pour soutenir durablement les exploitants viticoles et agricoles face à la concurrence internationale ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

L'agriculture vauclusienne traverse une crise multiple : climatique, économique, réglementaire, et j'ai porté ce combat au Sénat, pomme, lavande, cerise, vin … D'abord, la question de l'eau, qui est centrale et urgente. Je porte un plan départemental de sécurité hydrique articulé autour de trois priorités : sécuriser l'accès à l'eau dans le Haut-Vaucluse et sur le plateau de Sault, notamment via le projet HPR (hauts de Provence Rhodanienne) ; permettre le stockage de l'eau par des retenues, comme cela se fait dans les départements voisins, dans le cadre encadré par la loi d'urgence agricole de juillet 2026 ; et moderniser nos réseaux d'irrigation, en accompagnant la transition du gravitaire vers le sous pression, en soutenant les ASA 'Associations syndicales autorisées), et en développant la réutilisation des eaux usées.

Ensuite, la protection réglementaire de nos filières. J'ai alerté dès 2021 sur la menace du classement REACH pesant sur la lavande, une filière qui représente plus de 4 000 hectares et 9 000 emplois directs dans notre département, et j'ai obtenu, avec la loi d'urgence agricole du 2 juillet 2026, des dérogations encadrées pour les cerises et d'autres filières en situation d'impasse technique, faute de solutions phytosanitaires alternatives. Il faut continuer ce combat pour éviter que des normes européennes déconnectées du terrain ne détruisent nos productions sans bénéfice environnemental réel, pendant que des produits importés, non soumis aux mêmes règles, continuent d'entrer sur notre marché.

Sur la juste rémunération de nos agriculteurs, je me bats aux côtés de Nicolas Chabanne et de l'initiative 'C'est qui le patron ?' pour que nos producteurs ne soient plus écrasés par la grande distribution, je pense notamment à la filière pomme, où le prix payé au producteur peut descendre sous les 30 centimes le kilo pour un coût de production de 45 centimes. C'est intenable. Pour la viticulture en particulier, l'enjeu majeur est la préparation de la PAC post-2027 (Politique agricole commune), sur laquelle je me mobilise pleinement au Sénat, pour défendre des instruments de soutien adaptés à nos bassins de production et une meilleure protection face à la concurrence des vins extra-communautaires. Enfin, je veux préserver le patrimoine rural qui accompagne cette agriculture : cabanons, murs en pierre sèche, bories, à travers un Fonds de mobilisation du bâti rural car ce petit patrimoine fait partie intégrante de l'identité et de l'attractivité agricole de notre département.

Simplification administrative, guichet unique, relations collectivités-assureurs : pourquoi ces réformes sont-elles si difficiles, et quelles évolutions pour un nouveau mandat ?
Ces réformes se heurtent toutes au même obstacle structurel : la défiance de l'État central envers les élus locaux. La France n'aime pas ses territoires. Depuis Louis XIV jusqu'à aujourd'hui, l'intérêt général est pensé et décidé à Paris. Les lois de décentralisation sont tardives, fin du XIXe siècle pour les libertés communales, années 1960-1980 pour la décentralisation elle-même, et, à chaque étape, l'État s'est débarrassé de compétences sans donner aux collectivités les moyens de les exercer. Résultat : un empilement de normes, d'agences, de strates de planification, qui paralyse l'action publique locale au lieu de la faciliter. La preuve que l'État sait aller vite quand il le veut, c'est Notre-Dame et les Jeux Olympiques. La question qu'il faut poser, c'est pourquoi cette même capacité d'accélération n'est jamais mise au service des projets d'intérêt général portés par les territoires.

Sur la simplification administrative, le coût des normes accumulées depuis 2009 dépasse aujourd'hui 7,5 milliards d'euros par an pour les collectivités. J'ai engagé une consultation directe des élus vauclusiens dès octobre, 'Mon Sénateur & Moi' pour construire, avec eux, un véritable plan ORSEC (Organisation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

la Réponse de Sécurité Civile) de la simplification : urbanisme, marchés publics, obligations déclaratives, délais d'instruction. Il faut aussi donner plus de pouvoir aux maires en matière de sanctions administratives, notamment pour lutter contre la cabanisation et les constructions illicites, qui touchent durement notre département, car aujourd'hui la réponse judiciaire est trop lente et l'exécution des décisions de justice trop difficile à obtenir. J'ai beaucoup travaillé sur ce sujet mais le combat continu.

Sur les agences d'État : ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine), ARS (Agence régionale de santé), ADEME (Agence de transition écologique), OFB (Office français pour la sauvegarde de la biodiversité) et bien d'autres, le Sénat a documenté leur coût exorbitant et leur tendance à multiplier les normes et les contrôles au lieu de simplifier. Ce que je veux porter lors d'un nouveau mandat, c'est la suppression pure et simple de certains échelons : ce que font ces agences, les ministres peuvent le faire eux-mêmes, sans ajouter une couche supplémentaire dans un millefeuille territorial devenu infernal. Ce qui relie tous ces chantiers, c'est ma conviction que seule une vraie décentralisation — avec autonomie fiscale, contractualisation et différenciation territoriale, permettra de sortir ce pays de l'ornière. Le Portugal, l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne s'en sortent mieux parce que ce sont des pays décentralisés. Ce sera le cœur de mon action au Sénat si les grands électeurs me renouvellent leur confiance.

Qu'est-ce qui distingue votre candidature, et quelles sont vos priorités pour le Vaucluse pour les six prochaines années ?
Je porte une liste que j'ai voulue à l'image du Vaucluse :' Le Vaucluse 2032′, une liste rassemblant des élus expérimentés, tous vauclusiens, tous en responsabilité de longue date et qui connaissent leur territoire par cœur. À mes côtés : Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, qui a tenu près de 90 % de ses engagements à la tête du Département ; Pierre Gonzalvez, maire de L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 2008 et vice-président du Département ; Dominique Plancher, maire de Venasque et porte-voix de la ruralité au sein de l'Association des maires ruraux ; et Patrick Adrien, maire de Valréas et conseiller régional. C'est une équipe soudée par une conviction commune : le Sénat doit être le relais fidèle et efficace des territoires. Ce qui nous distingue, c'est notre expérience de la gestion de collectivités réelles, notre connaissance fine du terrain vauclusien, et notre méthode : écouter avant de décider et construire avec les élus..

Nous entrons dans une période de triple brouillard : un brouillard politique, à l'approche d'une élection présidentielle dont personne ne connaît l'issue ; un brouillard financier, avec une dette publique que Bercy et la Cour des comptes cherchent trop souvent à faire porter aux collectivités locales, à tort ; et un brouillard territorial, avec une pression constante de l'État pour nous pousser vers la métropolisation et la fusion forcée des communes, logique à laquelle je m'oppose fermement. Le Vaucluse doit rester un maillage vivant de 151 communes, chacune avec son identité, sa vie associative, ses commerces de proximité. Si des communes veulent mutualiser des services ou envisager un rapprochement, c'est à elles et à leur population d'en décider, jamais à coups de marteau imposés d'en haut, comme cela se fait aujourd'hui avec le ZAN.

Mes priorités pour les six prochaines années tiennent en trois engagements, qui sont ceux de toute ma liste : Donner aux maires la liberté d'agir : Donner les moyens de décider Vous protéger durablement.
Programme ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Propos recueillis par Mireille Hurlin

A lire aussi

‘Sénateur Jean-Baptiste Blanc, ‘Relever les nouveaux défis du territoire’ **ici**

‘Sénatoriales en Vaucluse : LFI veut « remplacer le chacun pour soi par le tous ensemble’ **ici**

‘Le RN Vaucluse bientôt au Sénat ? Thierry d’Aigremont y croit’ **ici.**

‘Elections sénatoriales de Vaucluse ce dimanche, Lucien Stanzione mise sur le terrain’ **ici**

’Sénatoriales : Sylvie Viala entend mettre sa véritable connaissance du terrain au service du Vaucluse’ **ici**

‘Anaïs Hausmann sera bien candidate aux sénatoriales en Vaucluse’ **ici**

Anaïs Hausmann sera bien candidate aux sénatoriales en Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026





Jusqu'à présent on avait beaucoup parlé d'elle, mais elle s'était peu exprimée dans les médias. Nouvelle adjointe déléguée à l'innovation et à la création de valeur territoriale de la ville d'Avignon, Anaïs Hausmann est désormais en plein lumière. En effet, la compagne d'Olivier Galzi, nouveau maire d'Avignon, briguera l'un des trois sièges de sénateur lors des élections qui se dérouleront le dimanche 27 septembre prochain. Elle le fera sous l'étiquette 'Le bon sens des territoires', le mouvement que vient de lancer Olivier Galzi afin d'essaimer au niveau national. Entretien avec la candidate désormais déclarée.

Pour quelle raison êtes-vous candidate aux prochaines élections sénatoriales en Vaucluse ?
« Depuis plusieurs mois, au contact des élus locaux, des habitants, des acteurs associatifs et économiques, j'ai constaté une même attente : être davantage écoutés, considérés et surtout retrouver du bon sens dans la manière de faire de la politique. Aujourd'hui, beaucoup de Français ont le sentiment d'une politique déconnectée et ils ont raison. Je crois au contraire à une politique de proximité, enracinée dans son territoire, capable d'écouter le terrain avant de décider – c'est à dire une politique qui part du territoire plutôt que des partis ou de l'idéologie. Le Sénat, comme plus largement notre appareil politique, a besoin de profils différents, des entrepreneurs je le crois. Mon engagement s'inscrit pleinement dans cette volonté de faire de la politique autrement : moins dans les logiques d'appareils, plus ancré dans le territoire et avec plus de lien humain. J'ai financé mes études seule, j'ai construit mon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

parcours sans filet. Je sais ce que c'est quand le système ne vous aide pas. Et quand le système ne vous aide pas, il faut trouvez une autre porte. C'est exactement ce que je viens faire au Sénat, trouver d'autres portes pour les élus vauclusiens qui sont bloqués par un système complexe. »



Crédit : DR

« Se présenter aux sénatoriales, c'est proposer une vision – pas déclarer une guerre. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Comment voyez-vous votre rôle de sénatrice et comment l'inscrivez-vous dans la continuité de la dynamique de l'élection d'Olivier Galzi à la mairie d'Avignon ?

« Le rôle d'un sénateur, c'est d'être le trait d'union entre le terrain et la loi. Et un sénateur efficace pour un territoire comprend à la fois les réalités locales et les mécanismes du Sénat. Il doit défendre les équilibres locaux, faire remonter les besoins réels du terrain dans la fabrication de la loi et faire avancer les dossiers qui bloquent au niveau national. Je vois ce rôle avec une approche très simple : être proche et à l'écoute des élus et porter leurs combats. Je veux être une sénatrice sur le terrain ainsi qu'une sénatrice à temps plein (voir encadré : 'Cumul des mandats'). Je veux me battre pour nos élus fidèlement et sincèrement. Tout ceci s'inscrit naturellement dans la dynamique que nous portons ensemble avec Olivier Galzi et toute l'équipe qui l'a emporté lors des dernières municipales à Avignon (voir encadré : 'Du bon sens près de chez vous au bon sens loin de chez vous ?'). La logique est la même : partir du quotidien, des réalités locales et du bon sens. En redonnant davantage de poids au terrain et aux élus qui agissent concrètement au quotidien pour faire avancer le Vaucluse. »

Parcours

Anaïs Hausmann, 44 ans, est conseil en stratégie de marque. Elle intervient ainsi notamment avec sa société de conseil Les Trois Grâces auprès de clients prestigieux comme LVMH, Boucheron, BNP Paribas, Porsche, Arte ou bien encore M6… Diplômée d'un master 1 en Commerce et Affaires internationales à l'Idrac Business School Paris-Courbevoie, ainsi que d'un master 2 en Marketing et Communication de Luxe à l'Institut Supérieur d'Études du Management de Marne-la-Vallée, elle est aussi responsable stratégie, développement et innovation de la société Justplay. Enfin, elle intervient également dans la production de projets musicaux en tant qu'indépendante.

Les sénatoriales, c'est vraiment l'élection des élus du territoire, tout particulièrement les élus ruraux qui sont une majorité en Vaucluse. Comment entendez-vous porter leurs aspirations ?

« Comme je l'ai déjà dit ces derniers mois, j'ai rencontré de nombreux maires et élus locaux. Et ce qu'ils disent revient souvent : on leur donne toujours plus de responsabilités, mais avec toujours moins de moyens, moins de liberté et des contraintes administratives de plus en plus lourdes. Beaucoup d'élus ruraux ont aujourd'hui le sentiment de devoir se battre en permanence pour maintenir des services essentiels, faire avancer un projet, préserver une école, gérer l'eau, les infrastructures ou simplement garder leur commune vivante. Je crois profondément que ces élus méritent toute notre considération. Ce sont eux qui tiennent le territoire au quotidien, souvent avec très peu de moyens mais avec un engagement immense. Ma réponse, c'est un mandat construit autour des besoins réels des communes : simplification administrative, défense de la liberté des maires, meilleure gestion locale de l'eau, accompagnement du désenclavement, accès aux services publics, soutien aux projets locaux et défense des capacités d'investissement des collectivités. Les élus ruraux n'ont pas besoin d'un sénateur qui parle d'eux depuis Paris. Ils ont besoin de quelqu'un qui connaît leurs réalités, qui les écoute et qui se bat concrètement pour eux au Sénat. C'est ce que je veux faire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« Les élus locaux ont toujours plus de responsabilités mais moins de moyens. »

Cumul des mandats : « je me consacrerai entièrement au mandat sénatorial. »
Concernant le cumul des mandats, Anaïs Hausmann est catégorique : « Si je suis élue, je me consacrerai entièrement au mandat sénatorial. Je quitterai mon activité de conseil dans le privé mais aussi mes fonctions d'adjointe à la Ville. Pas parce qu'on me le demande, mais parce qu'il faut un sénateur à temps plein, pas un sénateur entre deux agendas. »
En revanche, si initialement elle nous avait précisé qu'elle abandonnerait ses autres mandats elle restera finalement conseillère municipale et également conseillère communautaire du Grand Avignon afin de « rester au contact de la réalité du quotidien des élus de terrain. »

Dans cette logique quels sont les projets et les thèmes locaux que vous souhaiteriez porter auprès de la chambre haute du parlement ?
« Le premier enjeu, c'est la simplification administrative. Aujourd'hui, beaucoup de maires et d'élus locaux passent davantage de temps à gérer des contraintes réglementaires qu'à faire avancer leurs projets. Il faut redonner de l'air aux communes, simplifier les procédures et faire davantage confiance aux élus de terrain. »
« Deuxième enjeu, la décentralisation – pas un transfert de compétences sur le papier, mais un vrai retour du pouvoir aux élus locaux. Aujourd'hui, les maires ont les responsabilités sans les leviers. Il faut leur rendre la liberté de décider, d'agir et d'innover sur leur propre territoire. Je veux aussi défendre une approche plus pragmatique du foncier économique. Trop de projets sont ralentis voire bloqués par des normes devenues excessivement rigides. Bien sûr, il faut préserver nos équilibres environnementaux, mais il faut aussi permettre à nos communes de se développer, d'accueillir des entreprises, de créer de l'emploi et de maintenir une activité économique locale. Le ZAN (Zéro artificialisation nette) est une bonne intention mal calibrée car appliqué uniformément, il condamne les villages qui ont besoin de construire pour survivre. Un village de 300 habitants dans le Luberon n'a pas le même rapport au foncier qu'une ville moyenne. Ma position au Sénat : différencier l'application du ZAN selon la réalité des territoires, donner aux maires ruraux des dérogations ciblées pour le logement principal et les équipements publics, et arrêter de traiter une commune de 400 habitants comme une zone urbaine dense. »
« Je souhaite également soutenir les infrastructures essentielles pour notre territoire, comme la LEO, pour le désenclavement, la mobilité, l'attractivité économique et la qualité de vie des habitants. Trop de projets avancent aujourd'hui avec des lenteurs incompréhensibles alors qu'ils sont attendus depuis des années par les élus et les habitants. La question de l'eau sera également centrale. Dans notre département, l'eau est une ressource sous pression. Nous devons mieux la protéger, mais aussi permettre une gestion plus locale, plus adaptée aux réalités du terrain et aux enjeux climatiques de demain. Tous les chantiers que je souhaite porter ont un fil conducteur : rendre aux élus la liberté d'agir sur leur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

propre territoire. »

« Rendre aux élus la liberté d'agir sur leur propre territoire. »

Que répondez-vous à ceux qui doutent de votre légitimité à vous présenter à cette élection. Notamment, sur le fait que vous ne connaissais pas le Vaucluse depuis longtemps et qui mettent en avant votre inexpérience politique tout en rappelant que vous êtes la compagne d'Olivier Galzi ?

« D'abord, le Vaucluse, je ne le découvre pas. J'ai grandi à Valence, dans la Drôme dans cette culture du Rhône, avec des réalités territoriales, agricoles et rurales très proches de celles du Vaucluse. Les agriculteurs qui irriguent dans la Drôme et ceux qui irriguent en Vaucluse ont les mêmes problèmes d'accès à l'eau, les mêmes inquiétudes face à la sécheresse, les mêmes enjeux de transmission. Ce sont des territoires cousins, géographiquement et culturellement. Le Ventoux se voit depuis les routes drômoises. Quand on compare Grignan ou Mirmande à Gordes ou Venasque, on retrouve la même pierre, la même lumière, le même mistral. Et au-delà de cela, j'ai aussi une histoire personnelle avec le Vaucluse. Étudiante, j'ai travaillé plusieurs saisons en restauration à Pernes-les-Fontaines. J'ai passé beaucoup de temps à Saint-Saturnin-lès-Avignon et à Carpentras… et puis désormais j'ai une deuxième vie ici à Avignon avec Olivier. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Anaïs Hausmann, ne s'en cache pas. Elle est la compagne d'Olivier Galzi (ici lors de la présentation en meeting de la liste du nouveau maire d'Avignon). Pour autant, elle revendique un engagement personnel et autonome.Crédit : DR

« Apporter une culture de projet, de responsabilité et de résultats. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« Concernant l'inexpérience politique, je crois justement que c'est ma force. Je viens avec un autre parcours. Celui de quelqu'un qui a entrepris, pris des risques, connu des réussites mais aussi des échecs d'entreprise. Je connais les difficultés du terrain, les lourdeurs administratives, les dossiers bloqués, les réalités concrètes vécues par ceux qui créent, investissent et essaient d'avancer. Beaucoup de responsables politiques ont passé toute leur vie dans les appareils. Moi, je viens avec une culture de projet, de responsabilité et de résultats. Et puis, j'apporte aussi une forme de liberté. Quand on a grandi dans un système politique local pendant 20 ans, il peut exister des réseaux, des fidélités, des oppositions anciennes qui compliquent parfois l'action et le cadre. Moi, j'arrive avec un regard neuf, sans dettes politiques, sans logique de clan, avec une seule priorité : défendre le territoire. Enfin, concernant Olivier : oui, nous partageons une vision commune pour notre territoire. Une vision fondée sur le bon sens, la proximité et le refus des logiques d'appareils. Mais mon engagement est personnel et autonome. »

En présentant une liste face aux sénateurs sortants, est-ce un coup de force politique ? Une sorte d'opposition entre 'sénateur des champs' et 'sénateur des villes' ? Où s'agit-il de redonner tout son poids au chef-lieu du département dans l'échiquier politique du département ?
« Rien de tout cela. Se présenter aux sénatoriales, c'est proposer une vision – pas déclarer une guerre. Il n'y a pas de sénateur des champs contre sénateur des villes dans mon projet, il y a un territoire qui a besoin d'être représenté dans sa globalité – ses communes rurales, son agriculture, sa ville centre, ses villages perchés. Et ce n'est pas un coup de force : c'est une démocratie qui fonctionne. Et si coup de force il y a eu, c'est celui imposé par des logiques partisanes qui idéologise le débat et l'éloigne du bon sens qui, lui, n'appartient à personne et certainement pas à un parti. »

Anaïs Haussmann ne votera pas Blanc
Si un temps, l'idée d'une fusion des listes sénatoriales avec le parti LR (Les républicains) a été au cœur de tractations en Vaucluse, Anaïs Hausmann coupe court à tout rapprochement désormais. Notamment avec le LR Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse depuis 2020 également conseiller départemental rapporteur du budget.
« A priori nous allons partir sur des listes distinctes, mais pas concurrentes, insiste-t-elle. Nous souhaitons vraiment représenter le mouvement que nous sommes en train de mettre en place. Dans ces conditions c'est donc compliqué de fusionner. Il y a 3 sièges à pourvoir. Jean-Baptiste Blanc est sénateur sortant, il a la confiance des grands électeurs et je ne doute pas qu'il soit réélu. Je me bats donc plutôt pour le siège suivant. »

En cas d'élection, dans quel groupe entendez-vous siéger au sénat ?
« Je défends une position de liberté pour nos élus et le territoire. Ce qui m'importe, c'est de siéger dans un groupe qui me laisse libre de voter selon les intérêts du Vaucluse. Pas selon une ligne de parti. Deux groupes semblent cocher cette case à mes yeux : l'union centriste (59 sièges actuellement) et le groupe LIOT (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires – 20 sièges). »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Quels sont les autres candidats présents sur votre liste des sénatoriales ?
« Notre liste est en cours de finalisation. Je ne souhaite pas communiquer de noms avant qu'elle soit officiellement déposée car nous sommes encore en train de la construire. Ce que je peux dire, c'est que nous bâtissons une liste cohérente avec notre démarche : des profils de terrain avec une vraie connaissance des réalités vauclusiennes et représentant des communes de tailles différentes ainsi que les quatre points cardinaux du département. Tout cela prend du temps parce qu'il faut échanger avec chacun pour s'accorder sur la vision de notre démarche. »

Enfin, cette présences à ces élections sénatoriales préfigurent-elles d'autres candidatures d'élus du mouvement du 'Bon sens des territoires' dans les élections à venir : législatives, départementales régionales… ?
« Le mouvement initié par Olivier et toute l' équipe du 'Bon Sens des Territoires' a vocation à s'inscrire dans la durée. Il répond à une vraie demande des Français qui en ont assez des appareils politiques. Donc oui, notre mouvement entend bien porter la voix du bon sens des territoires lors des prochaines échéances électorales. Mais aujourd'hui, je suis focalisée sur une seule chose : les sénatoriales. »

Propos recueillis par Laurent Garcia

Du bon sens près de chez vous au bon sens loin de chez vous ?
Fort de sa victoire aux dernières municipales à Avignon ainsi que de son élection dans la foulée à la présidence de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Olivier Galzi vient d'annoncer, ce mercredi, la création du 'Bon sens des territoires'. Ce mouvement, dont l'acte de naissance a été signé par les 55 colistiers du nouveau maire de la cité des papes, est destiné à accueillir tous ceux qui pensent que l'appartenance à un territoire doit primer sur toute appartenance partisane.
« Et parce que 'le bon sens' ne s'arrête pas à Avignon », Olivier Galzi dont ce slogan a été l'un de ses mantras lors des municipales de mars, entend rallier les « sans étiquettes » afin de faire entendre cette « majorité silencieuse ».
« En mars, nous avons démontré que notre ville 'capitale' pouvait déjouer les pronostics en rassemblant des forces vives et constructives, pour reprendre en main notre destin, explique l'ancien journaliste. Nous avons aujourd'hui la conviction que ce mouvement est en germe dans de nombreuses autres communes et qu'ensemble, elles peuvent constituer le terreau d'un renouveau pour porter une voix : celle qui vient du terrain. Un chemin porteur de solutions locales et concrètes, plutôt que de colères nationales et de jeux d'appareils. »
L'ambition est donc désormais d'exporter ce 'bons sens avignonnais' vers le reste du pays. Première étape : « reprendre notre destin en main, partout où nous devons le défendre : au Sénat en septembre comme à l'Assemblée nationale l'an prochain », annonce Olivier Galzi qui poussait la candidature d'Anaïs Hausmann, sa compagne, depuis plusieurs semaines.

A lire aussi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

‘Sénateur Jean-Baptiste Blanc, ‘Relever les nouveaux défis du territoire’ **ici**

‘Sénatoriales en Vaucluse : LFI veut « remplacer le chacun pour soi par le tous ensemble’ **ici**

‘Le RN Vaucluse bientôt au Sénat ? Thierry d’Aigremont y croit’ **ici.**

‘Elections sénatoriales de Vaucluse ce dimanche, Lucien Stanzione mise sur le terrain’ **ici**

’Sénatoriales : Sylvie Viala entend mettre sa véritable connaissance du terrain au service du Vaucluse’ **ici**

‘Anaïs Hausmann sera bien candidate aux sénatoriales en Vaucluse’ **ici**

Le sénateur Blanc se penche sur le berceau des ‘territoires zéro chômeur de longue durée’

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse, vient d'intervenir sur la proposition de loi visant à étendre progressivement l'expérimentation du dispositif 'territoires zéro chômeur de longue durée'. Dans ce cadre, il a notamment déposé 5 amendements élaborés conjointement avec Laurent Garcia, élu à Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

S'inquiétant de l'avenir au niveau national des Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc est monté au créneau afin de tirer au clair l'avenir de ce dispositif dont l'expérimentation doit prendre fin le 31 décembre 2026. Pour ce dernier, les TZCLD « portent quelque chose d'essentiel et de prouvé ».

> « Le droit à l'emploi n'est pas une utopie : c'est une réalité. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

« La preuve, je la trouve dans mon département, poursuit l'élu ce mardi 9 juin à la tribune du sénat afin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

de défendre ce dispositif visant à résorber le chômage endémique local. Dans le Pays d'Apt Luberon, en Vaucluse, l'Entreprise à but d'emploi (EBE) Zou Vaï : 95 salariés issus de la privation durable d'emploi, 410 000€ de chiffre d'affaires en hausse de 47%, un résultat d'exploitation positif. Le droit à l'emploi n'est pas une utopie : c'est une réalité, quand on lui en donne les moyens. Mais ce même terrain m'a enseigné aussi que, sans une subvention exceptionnelle de 80 000€ accordée par la Communauté de communes début 2025, Zou Vaï était en danger. Ce n'est pas une anecdote, c'est la révélation d'une fragilité structurelle que la loi doit corriger. »

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?

C'est donc dans cette optique que le parlementaire vauclusien a travaillé avec Laurent Garcia, 4e adjoint de la commune de Gargas, et chef de projet du dispositif soutenu localement par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) dans le cadre du TZCLD. Les deux ont ainsi rédigé 5 amendements afin de notamment pérenniser le fonctionnement de cette initiative de retour à l'emploi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Laurent Garcia, élu à Gargas et chef du projet Territoires zéro chômeur de longue durée dans le Luberon. Crédit : DR/Commune de Gargas

Ces textes proposent ainsi de préciser plusieurs angles morts : notifier l'engagement financier de l'Etat comme socle du financement du dispositif, tenir compte dans les financements des emplois nécessaires au fonctionnement, à l'encadrement et au développement des entreprises à but d'emploi mentionnées, prévoir des modalités de soutien à la formation des salariés, permettre la possibilité pour les EBE de répondre à des appels à projets, appels d'offres ou autres procédures de mise en concurrence ou bien encore favoriser le développement de partenariats avec les acteurs économiques du territoire y compris hors des locaux des entreprises à but d'emploi.

> « On ne pérennise pas durablement ce qu'on laisse structurellement fragile. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« Derrière chaque EBE qui tient debout, il y a des emplois que personne ne voit : des directeurs, des responsables de développement, des fonctions support. Ces emplois non conventionnés sont invisibles dans la loi et pourtant, sans eux, rien ne fonctionne », insiste le Jean-Baptiste Blanc qui poursuit : « « Comment se développer quand on ne peut répondre à un appel à projets sans risquer un contentieux ? interroge. Comment progresser quand la formation des salariés reste hors du cadre conventionnel pour les EBE de plus de 50 salariés ? Comment coopérer avec le tissu économique local quand le droit du travail leur refuse de prester au sein des entreprises locales qui en ont besoin ? On ne pérennise pas durablement ce qu'on laisse structurellement fragile. »

Aujourd'hui en France, outre Zou Vaï dans le Vaucluse, 92 Entreprises à but d'emploi regroupant plus de 3 800 salariés sont directement concernées par le maintien des TZCLD.

L.G.

Le sénat à la rencontre des entreprises vauclusiennes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



La délégation sénatoriale aux entreprises s'est rendue en Vaucluse dans le cadre de deux journées de visites et d'échanges liés à l'économie locale, à l'innovation et à la réindustrialisation. L'occasion de découvrir les sociétés Aroma-Zone, FM logistic et Agis ainsi que de rencontrer les acteurs du monde économique départemental.

Invitée par le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc, la délégation sénatoriale aux entreprises présidée par Olivier Rietmann est venue découvrir trois entreprises vauclusiennes. Ce dernier, aux côtés des sénateurs Michel Canevet, Gilbert Favreau, Yves Bleuven et Michel Masset, ainsi que du sénateur vauclusien Lucien Stanzione, s'est rendu les 16 et 17 octobre derniers dans les locaux de Aroma-zone à Cabrières d'Avignon, FM Logistic à Entraigues-sur-la-Sorgue et Agis dans la zone de Courtine à Avignon.

> « Ecouter, comprendre, identifier les blocages et construire des solutions concrètes. »
>
> *Olivier Rietmann, président de délégation sénatoriale aux entreprises*

Ces échanges ont permis d'aborder de nombreux sujets clés concernant la compétitivité des entreprises tels que le coût de l'énergie, l'emploi et la qualification, la simplification administrative, les exportations,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

la formation, le foncier économique, la transition écologique, ou encore l'intelligence artificielle et la souveraineté industrielle.
« Ces rencontres de terrain sont au cœur de l'ADN de la délégation sénatoriale aux entreprises : écouter, comprendre, identifier les blocages et construire des solutions concrètes », précise Olivier Rietmann pour expliquer sa venue dans le département.

Un séjour marqué par un nouveau moment d'échange avec d'autres chefs d'entreprises vauclusiens : René Braja du Groupe Braja, Olivier Charles d'Aptunion, Yoann Aucremanne d'iLevel, Gildas Bonafous de Keramis Bio et Jérémie Marcuccilli de Kookabarra.



DR

> « Le Vaucluse est un territoire d'innovation et de réussite. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

Outre les visites de ces 3 sites industriels, la délégation a tenu également à échanger avec les acteurs consulaires et les représentants des organisations professionnelles : la CCI Vaucluse, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Capeb Vaucluse et U2P Vaucluse. Les représentants consulaires ont notamment alerté sur les conséquences de la baisse des aides gouvernementales sur l'apprentissage ainsi, qu'en général, sur la formation des jeunes dans les métiers de l'artisanat et de l'industrie. Autre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

sujet majeur évoqué : la transmission des entreprises afin de pérenniser le tissu économique local confronté au départ à la retraite d'une génération de dirigeants sans repreneurs identifiés.

« Le Vaucluse est un territoire d'innovation et de réussite, rappelle Jean-Baptiste Blanc. Ces entreprises démontrent qu'il est possible de conjuguer ancrage local, performance industrielle et développement durable. La Délégation sénatoriale aux entreprises a vocation à écouter, comprendre et proposer des solutions concrètes pour soutenir nos entrepreneurs. »

Charlotte Rouger (stagiaire) & Laurent Garcia

Aberration administrative : un élu vauclusien tente enfin de faire bouger les lignes





Le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc vient de solliciter le Conseil d'Etat afin de mettre fin à une aberration administrative. Depuis 3 ans les Vauclusiens ne dépendent plus de Marseille mais de Toulouse en ce qui concerne les recours contentieux relevant du tribunal administratif.

Certes, il s'agit d'un petit pas, mais il a le mérite d'exister. En effet, dans un département avec une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

enclave, une commune (Pertuis) intégrée dans une métropole (Aix-Marseille) située dans un autre département (les Bouches-du-Rhône), un canton complet (celui de Villeneuve-lès-Avignon) entièrement intégré dans une agglomération (le Grand Avignon) qui ne sont pas dans le même département ni la même région et, enfin, un chef-lieu dont le bassin de vie est à cheval sur 3 départements et 2 régions constituant la 2e zone inter-régionale d'emploi de France après celle de Roissy-Charles De Gaulle ainsi que la seule agglomération française coupée en 2 zones scolaires, il y aurait pourtant beaucoup à faire pour les élus en matière de cohérence administrative…

Toulouse plutôt que Marseille ou Lyon !

C'est donc dans cette logique de réalité du territoire, que le sénateur vauclusien Jean-Baptiste Blanc vient de rencontrer Thierry-Xavier Girardot, secrétaire général du Conseil d'État, pour évoquer la carte actuelle de la justice administrative. La raison ? Depuis le 1er mars 2022 le tribunal administratif de Nîmes, dont dépend celui d'Avignon, est couvert par la cour administrative d'appel de Toulouse. Conséquence ? Les requérants d'Avignon doivent faire près de 350km de route pour trancher leurs conflits avec une autorité administrative.

Une aberration que dénonçait déjà il y a 3 ans Jean-Baptiste Blanc pour qui « ce décret rédigé de Paris va, une nouvelle fois, à l'encontre des intérêts des concitoyens et de notre territoire. »

> « L'objectif étant de garantir l'égalité d'accès pour tous les Vauclusiens pour une justice plus accessible, plus proche, et plus juste. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

Un bilan carbone désastreux

Effectivement, outre la perte de temps on ne peut que s'étonner d'une telle situation à l'heure où l'empreinte carbone est devenue l'affaire de tous, mais surtout des autres.

Pour mémoire, depuis 2006, les recours contentieux du Vaucluse relèvent du tribunal administratif de Nîmes mais les appels contre les décisions de ce tribunal étaient jugés à Marseille. Avec la création de la cour administrative d'appel de Toulouse, tout se juge désormais dans la capitale occitane. Dès lors, les requérants d'Avignon doivent parcourir 332km pour rallier Toulouse contre 104km pour rejoindre Marseille… Même la cour administrative de Lyon serait encore plus près (231km) !

Garantir l'égalité d'accès pour tous les Vauclusiens

« Ce double éloignement géographique constitue une véritable difficulté pour les justiciables et les professionnels du droit vauclusien, insiste le sénateur. C'est pour cela que nous avons échangé avec le secrétaire général du Conseil d'Etat sur la possibilité de réintégrer le département du Vaucluse dans le ressort de la cour administrative d'appel de Marseille, plus proche géographiquement et historiquement plus cohérente. L'objectif étant de garantir l'égalité d'accès pour tous les Vauclusiens pour une justice plus accessible, plus proche, et plus juste. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Comment les vauclusiens vont devoir polluer pour que justice leur soit rendue

60 ans plus tard, La Balance penche du bon côté pour les Harkis d'Avignon



Le quartier de La Balance à Avignon figure parmi les 37 nouveaux lieux reconnus par la Commission nationale indépendante pour les Harkis (CNIH) au titre de la réparation nationale envers les Harkis dans le cadre de la loi du 23 février 2022. Dans la région Arles, Manosque,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Nice ainsi que Montpellier et Perpignan sont aussi concernés par cette décision.

Le gouvernement vient de valider la proposition de la CNIH d'intégrer 37 nouveaux sites à la liste des structures ouvrant droit à réparation, dans le cadre de la loi du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les Harkis. Parmi ces lieux, on retrouve le bidonville du quartier de la Balance à Avignon où de nombreuses familles de Harkis vivront dans les années 1960 dans des logements insalubres.

Un quartier en délabrement

Le préfet de Vaucluse écrivait alors dans un rapport au Premier ministre en 1960 que ce quartier du centre-ville était « très dégradé, abandonné par ses propriétaires qui ont naguère fermé portes et fenêtres pour ne pas payer l'impôt, insalubre et même dangereux à cause des risques d'effondrement ». Ainsi, sur les 824 logements du quartier de la Balance, 429 étaient insalubres, en raison notamment des inondations. Le rapport du préfet de l'époque mentionne également que ce quartier est devenu « un refuge de nomades et de marginaux ».



Crédit : collection Michel Bourgues-DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

« Un refuge de nomades et de marginaux »

Le préfet de Vaucluse de l'époque

Pas d'eau, pas d'électricité, pas de chauffage…
À la suite de la suppression des maisons closes et en raison du nombre de logements vacants, « on décida d'y concentrer des familles gitanes ». Comme dans d'autres villes du sud de la France, on y trouve également à partir de 1962 des Harkis, qui y vivent sans eau, sans électricité ni chauffage, dans des appartements aux portes et fenêtres qui ne ferment pas. Les familles de Harkis (environ 150 personnes selon le CNIH) se regroupent par communauté et vivent dans des appartements situés principalement rue Ferruce, rue de la Grande Frusterie et rue de la Juiverie d'octobre 1962 à octobre 1966.
Les personnes susceptibles d'y avoir séjourné et leurs descendants pourront prochainement entamer des démarches de réparation auprès du service départemental de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG), dès que le cadre réglementaire sera finalisé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Crédit : collection Michel Bourgues-DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Crédit : collection Michel Bourgues-DR

Par la suite ce quartier fut détruit dans le cadre d'une opération menée par la SEM Citadis (voir encadré en fin d'article), et les populations gitanes et harkis furent relogées dans deux quartiers distincts situé dans la cité Beau Soleil dans le secteur de Monclar qui fait déjà partie depuis 2023 des premiers quartiers choisis par la CNIH ouvrant droit à des dispositifs de réparation. Dans la région Arles (Le Mas Fondu), Manosque (Cité du Saint-Martin) et Nice 'Bidonvilles : Digue des Français, Montagne ainsi que Saint-Roch) sont aussi concernés par cette décision. Dans le reste du grand Sud on trouve également Montpellier (Cité Redon et Zoo de Lunaret) et Perpignan (Bidonville de la cité Bellus – actuel Nouveau Logis).
Jusqu'à 6 000 personnes supplémentaires pourraient être indemnisées à la suite de leur passage dans l'un de ces sites. A ce jour, depuis sa création en 2022, la vingtaine de membres de la commission a traité plus de 27 000 dossiers pour un montant de près de 176M€.

> « Le quartier de la Balance fait désormais pleinement partie de l'histoire nationale des Harkis et de la mémoire collective. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

« La reconnaissance du quartier de la Balance dans notre département de Vaucluse est une avancée majeure, souligne Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse, qui a été un des premiers élus locaux à réagir. Elle constitue un geste fort de justice et de mémoire, envers celles et ceux qui, après avoir servi la France, ont été relégués dans des conditions indignes sur notre sol. »
« Je tiens à saluer l'engagement de la Commission, des associations et de tous ceux qui ont contribué à faire émerger cette reconnaissance, poursuit le parlementaire. Le quartier de la Balance fait désormais pleinement partie de l'histoire nationale des Harkis et de la mémoire collective. »

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



La Balance : une volonté de sauvegarde du patrimoine à l'origine de la loi Malraux
La Société d'équipement du département de Vaucluse (SEDV) est officiellement née le 3 mars 1960. Henri Duffaut, maire d'Avignon est alors élu président et Jean Garcin, président du conseil général, est désigné vice-président. Le conseil d'administration de l'ancêtre de Citadis lui assigne comme objectif prioritaire de réaliser la ZUP d'Avignon et de rénover la balance. Autrement dit de démolir ce quartier insalubre mais très vite autour de la Balance des voix s'élèvent contre cette atteinte au patrimoine.
Cela tombe bien, à l'autre bout de la France des destructions identiques sont imaginées dans le quartier du Marais à Paris. André Malraux, ministre de la culture de l'époque entend des défenseurs du patrimoine. Il fait voter une loi qui porte encore aujourd'hui son nom : grâce à la mise en valeur du patrimoine l'historique elle donne droit à des investissements défiscalisés.
Crédit : Citadis-DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Une proposition de loi pour rééquilibrer les rapports entre assureurs et collectivités



Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse, vient de co-signer une proposition de loi visant à garantir une solution d'assurance à l'ensemble des collectivités territoriales. Cette initiative fait notamment suite aux nombreux signalements d'élus locaux, dont ceux de Caderousse, confrontés à une situation devenue critique dans l'accès à l'assurance et à l'absence de traduction concrète des recommandations sénatoriales formulées il y a plus d'un an.

« Face aux difficultés croissantes rencontrées par les élus locaux pour assurer leurs communes à l'image de Caderousse et bien d'autres en Vaucluse, une réponse législative s'impose, explique le sénateur de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Vaucluse Jean-Baptiste Blanc.
Celui qui est aussi membre de la mission d'information sur les difficultés assurantielles des collectivités poursuit : « Depuis plusieurs années, de nombreuses collectivités dénoncent l'impossibilité de trouver des assureurs, des appels d'offres infructueux, des contrats renégociés à la hausse, des couvertures restreintes, voire un abandon pur et simple par les assureurs. C'est dans ce contexte qu'au premier trimestre 2024, la commission des finances du Sénat a conduit une mission d'information inédite sur les difficultés assurantielles des collectivités territoriales. Appuyée par plus de 700 contributions d'élus locaux, cette mission a permis de dresser un diagnostic sans appel : une concurrence quasi inexistante, marquée par un duopole, des relations déséquilibrées entre assureurs et collectivités ainsi que des risques en augmentation, liés aux émeutes, aux violences sociales et au dérèglement climatique. »

> « Aucune mesure concrète n'a été prise depuis plus d'un an. »
>
> *Jean-Baptiste Blanc, sénateur de Vaucluse*

« Les constats du Sénat ont été confirmés par deux rapports gouvernementaux successifs ainsi que par l'Autorité de la concurrence dans un avis rendu le 23 janvier 2025. Pourtant, aucune mesure concrète n'a été prise depuis plus d'un an », s'indigne le sénateur vauclusien.
C'est pourquoi ce dernier vient de cosigner cette proposition de loi déposée au Sénat pour mettre enfin en œuvre les recommandations issues de ces travaux. Dans ce cadre, le Sénateur avait d'ailleurs tenu que Christophe Reynier, maire de Caderousse, puisse être auditionné sur ce sujet.

> « Ne rien faire, c'est accepter que certaines communes restent sans assurance. »

« Cette proposition de loi repose sur trois piliers essentiels, renforcer la concurrence et la transparence sur le marché de l'assurance, rééquilibrer les rapports entre assureurs et collectivités et couvrir tous les risques, y compris les émeutes, insiste Jean-Baptiste Blanc. Ne rien faire, c'est accepter que certaines communes restent sans assurance. Nous devons sortir de l'immobilisme. Cette proposition de loi est une réponse pragmatique, équilibrée et urgente face à un risque systémique pour nos territoires. »

L.G.

La Loi ZAN examinée au Sénat : Jean-Baptiste Blanc en a « ras-le-bol des technocrates parisiens qui décident pour nous »